

PROCES-VERBAL
SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
Vendredi 5 juin 2026 à 18h
à la Salle du Conseil de la Mairie

Étaient présents : Le Maire : Josiane MEHLEN,
Les Adjoints : René ISSELE, Valérie RUETSCH, Thierry CLADEN, Barbara HARNIST, Frédéric BALDECK, Maryline BREVI
Les conseillers municipaux : Sabine MOINE, Dominique MASCHINO, Kibar UZUMBAG, Christian BALDECK, Meryem RAHMANI, Marie-Hélène VILLAESCUSA, Aurélie HIRTZLIN, Michaël KLEM, Jacques LAVALLEE, Anthony SUNA, Marc BALDECK, Florian BALDECK

Excusés : Jean-Claude ERNY, Michèle BUEB, Jean-Pierre BERTRAND, Rémy BEHA, Olivier SCHAEERER, Emilie BURKHALTER

Procurations : Jean-Claude ERNY à René ISSELE
Michèle BUEB à Valérie RUETSCH
Rémy BEHA à Thierry CLADEN
Olivier SCHAEERER à Frédéric BALDECK
Emilie BURKHALTER à Maryline BREVI

Secrétaire de séance : Maryline BREVI

Assistaient en outre, M. Denis MARTZ et Mme Rachida EL GHABAOUI en qualité de conseillers municipaux supplémentaires.

-o0o-

- ORDRE DU JOUR -

- 1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 15/04/2026**
- 2. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**
- 3. SERVICES GENERAUX / PERSONNEL**

3.1. Désignation de délégués et suppléants pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2026

- 4. POINTS DIVERS**

∞ & ∞

Madame le Maire, Josiane MEHLEN ouvre, à 18h, la séance du Conseil Municipal qui sera consacrée en grande partie à la désignation des membres morschwillerois au sein des structures et instances partenaires.

Elle salue Mme Antoinette OBER, correspondante de presse locale et l'ensemble des conseillers municipaux.

Comme à son habitude, elle feuillette le Carnet de Famille en saluant les derniers anniversaires (Mmes MOINE, RUETSCH et MASCHINO). Elle rappelle, en outre, le décès de M. Philippe HARTMEYER, morschwillerois de cœur, dont les funérailles auront lieu à Morschwiller-le-Bas.

Dans la foulée, elle propose d'examiner les points à l'ordre du jour.

1. – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 15/04/2026

Le procès-verbal de la séance du 15/04/2026 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. – DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Maryline BREVI, Adjointe au Maire, a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal conformément aux dispositions du Droit Local (articles L. 2541-6 et L. 2541-7 du CGCT).

3. – SERVICES GENERAUX / PERSONNEL

3.1. Désignation de délégués et suppléants pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2026

Le Maire, Josiane MEHLEN, expose

- VU le Code Electoral, notamment ses articles LO. 276, LO. 278, L. 283, L. 294, L. 295, L. 301, L. 309, L. 310, L. 311, LO. 438-2, L. 439, L. 441, L. 442, L. 446, L. 501, LO. 527 et L. 528,
- VU le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,
- VU la circulaire NOR : INTP2611651C du 6 mai 2026 du ministère de l'Intérieur,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment ses articles L. 2113-1 et suivants, L. 2121-14 à L. 2121-18, L. 2121-26 et L. 2122-17,

CONSIDERANT l'arrêté préfectoral du 30 avril 2026 relatif au mode de scrutin et au nombre de délégués et suppléants des conseils municipaux à désigner ou à élire en vue de l'élection des sénateurs dans le département du Haut-Rhin,

Le quorum étant atteint, l'élection se déroule sous la Présidence de Mme le Maire, Josiane MEHLEN, et sous le contrôle d'un bureau électoral constitué de Mme Sabine MOINE et M. René ISSELE, doyens d'âge et MM. Marc BALDECK et Florian BALDECK, plus jeunes conseillers municipaux.

Mme Maryline BREVI assure le secrétariat de séance.

Le Maire rappelle que les délégués (au nombre de 15) et suppléants (au nombre de 5) du Conseil Municipal sont élus simultanément par les conseillers municipaux, sur une même liste paritaire suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

Après l'enregistrement d'une seule liste (Liste MEHLEN), il est procédé au vote.

Après le vote du dernier conseiller, le dépouillement des bulletins, qui s'en est suivi, a donné les résultats suivants :

a. Nombre de conseillers présents à l'appel ou représentés	26
b. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
c. Nombre de votants (enveloppes déposées)	26
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
e. Nombre de suffrages blancs par le bureau	0
f. Nombre de suffrages exprimés [c – (d + e)]	26

Résultats : Liste MEHLEN : 26 voix.

Le Maire a proclamé les résultats. Sont ainsi désignés :

Madame	MEHLEN	Josiane	Titulaire
Monsieur	ERNY	Jean-Claude	Titulaire
Madame	RODRIGUES	Claudine	Titulaire
Monsieur	ISSELE	René	Titulaire
Madame	RUETSCH	Valérie	Titulaire
Monsieur	CLADEN	Thierry	Titulaire
Madame	HARNIST	Barbara	Titulaire
Monsieur	BALDECK	Frédéric	Titulaire
Madame	BREVI	Maryline	Titulaire
Monsieur	BEHA	Rémy	Titulaire
Madame	MOINE	Sabine	Titulaire

Monsieur	BALDECK	Marc	Titulaire
Madame	BUEB	Michèle	Titulaire
Monsieur	BERTRAND	Jean-Pierre	Titulaire
Madame	RAHMANI	Meryem	Titulaire

Monsieur	LAVALLEE	Jacques	Suppléant
Madame	HIRTZLIN	Aurélie	Suppléante
Monsieur	SCHAEERER	Olivier	Suppléant
Madame	VILLAESCUSA	Marie-Hélène	Suppléante
Monsieur	KLEM	Michaël	Suppléant

LE CONSEIL MUNICIPAL

PREND ACTE du résultat de l'élection

∞ & ∞